



Photo 1 Dépôt typique de till gris très compact avec des sédiments fins glacio-lacustres intercalés. Talus mis à nu par la crue de juillet 1996 sur la rive gauche de la rivière Pikauba, au km 23,2. Les éboulements ont donné lieu au délavage et au transport des matériaux jusqu'à des distances variant selon leur granulométrie.



Photo 2 Till brun, peu compact, généralement plus grossier que le till gris décrit à la photo 1. Rive gauche de la rivière Pikauba, km 23,2.



Photo 3 Dépôt glacio-lacustre à faciès de sable et sable silteux.  
Rive droite de la rivière Pikauba, km 58,2.



Photo 4 Dépôt glacio-lacustre à faciès de sable silteux et argileux.  
Rive droite de la rivière Pikauba, km 25,7 (près de la confluence avec la Petite Pikauba).



Photo 5 Zone homogène no 2 (km 2,2 à 17,7), caractérisée par un écoulement rapide, sur un lit profondément encaissé composé de matériaux résistants (cailloux, blocs et roc). La traînée de cailloux et blocs visible à l'avant plan a été mise en place pendant la crue de juillet 1996. Rivière Pikauba, km 8,9, vue vers l'aval.



Photo 6 Même site que photo 5, vue vers l'amont. La traînée d'alluvions visible au centre de la photo porte une pellicule de gravier fin à son extrémité d'aval.



Photo 7 Zone homogène no 3 (km 17,7 à 20), caractérisée par un écoulement lent, et la composition sableuse des talus, des berges et du lit. La rivière Pikauba s'y est encaissée à travers une accumulation de matériaux fluvio-glaciaires. Cette zone à écoulement lent a subi une inondation importante lors de la crue de juillet 1996, mais aucune modification significative des berges et du lit ne s'est produite. Km 19 à 18, vue vers l'aval.



Photo 8 Les talus de la zone homogène no 5 ont subi une érosion importante en juillet 1996 et une accumulation de cailloux et blocs de 200 m de longueur et de 15 à 30 m de largeur a été mise en place immédiatement à l'aval, soit à l'extrémité d'amont de la zone no 4. Le sommet de cette accumulation porte une mince couche de sable. Rive droite, km 21,8, vue vers l'amont.



Photo 9 Zone homogène no 5 (km 21,8 à 24,2). Écoulement très rapide sur un lit composé surtout de blocs. Km 22,7, vue vers l'amont.



Photo 10 La zone homogène no 10 (km 52,2 à 55) constitue l'aire d'accumulation des matériaux provenant de l'érosion des berges et des talus de la zone 11 et de ses tributaires. Ces accumulations ont subi une accrétion majeure lors de la crue de juillet 1996. Les alluvions sont plus grossières dans la partie d'amont. Km 54,4, vue vers l'amont.



Photo 11 Zone homogène no 11 (amont du km 55). Hautes berges de cailloux et blocs très résistantes à l'érosion. Les talus ne peuvent être érodés qu'à l'occasion d'inondation majeure. Km 58,2, vue vers l'amont.



Photo 12 Rempart de blocs rehaussé lors de la crue de juillet 1996 qui constitue une protection efficace contre l'érosion, en autant que le niveau d'eau n'excède pas le niveau supérieur de la couche de matériaux résistants. Rivière Pikauba, rive gauche, km 9, vue vers l'aval.





Photo 13 Glissement pelliculaire dans une couche de till mince sur roc, qui s'est produit lors des pluies de juillet 1996, sur un talus bordant la rivière Pikauba. Les débris du glissement ont été érodés, sauf la composante très grossière. Rive gauche, km 9.